



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR1112001 - Massif de Villefermoy

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

### 1.1 Type

A (ZPS)

### 1.2 Code du site

FR1112001

### 1.3 Appellation du site

Massif de Villefermoy

### 1.4 Date de compilation

31/12/2003

### 1.5 Date d'actualisation

20/07/2018

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Ile-de-France	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr">www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/11/2005



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000424784](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000424784)

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 2,90889°

**Latitude** : 48,5°

### 2.2 Superficie totale

4790 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
77	Seine-et-Marne	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
77086	CHAPELLE-GAUTHIER
77089	CHAPELLE-RABLAIS
77140	COUTENCON
77164	ECHOUBOULAINS
77165	ECRENNES
77191	FONTENAILLES
77245	LAVAL-EN-BRIE
77354	PAMFOU
77480	VALENCE-EN-BRIE

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	p	5	5	p	P	G	C	B	C	C
B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>	r	10	20	p	C	G	C	B	C	C
B	A238	<a href="#">Dendrocopos medius</a>	r	150	200	p	C	G	B	B	C	C
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r	2	4	p	R	G	B	B	C	C
B	A005	<a href="#">Podiceps cristatus</a>	r	2	5	p	C	G	C	B	C	C
B	A023	<a href="#">Nycticorax nycticorax</a>	r	0	1	p	P	G	C	C	A	C
B	A027	<a href="#">Egretta alba</a>	p	7	10	p	P	G	B	B	C	B
B	A028	<a href="#">Ardea cinerea</a>	w	20	50	p	P	G	C	B	C	C
B	A028	<a href="#">Ardea cinerea</a>	r	5	10	p	P	G	C	B	C	C



No	A030	<a href="#">Ciconia nigra</a>	r	0	1	p	R	G	C	A	A	B
B	A052	<a href="#">Anas crecca</a>	w	50	100	i	P	M	C	B	C	C
B	A053	<a href="#">Anas platyrhynchos</a>	r	30	50	p	C	G	C	B	C	C
B	A059	<a href="#">Aythya ferina</a>	w	50	100	i	P	M	D			
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	r	1	4	p	P	G	C	B	B	C
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>	r	1	2	p	P	G	C	B	C	C
B	A075	<a href="#">Haliaeetus albicilla</a>	w	0	1	i	P	G	B	B	A	B
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	w	1	4	i	P	G	C	C	C	C
B	A094	<a href="#">Pandion haliaetus</a>	c	1	2	i	P	G	C	B	A	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100  $\geq$  p > 15 % ; B = 15  $\geq$  p > 2 % ; C = 2  $\geq$  p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Buteo buteo</a>	10	20	p	P						
B		<a href="#">Accipiter gentilis</a>	1	2	p	P						
B		<a href="#">Accipiter nisus</a>	10	20	p	P						
B		<a href="#">Jynx torquilla</a>	1	5	p	P						



B		<a href="#">Locustella naevia</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Sylvia curruca</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Muscardinus avellanarius</a>			i	P			X		X	
P		<a href="#">Callitriche brutia</a>			i	P						X
P		<a href="#">Centaurea timbalii</a>			i	P						X
P		<a href="#">Ceratophyllum submersum</a>			i	P						X
P		<a href="#">Eleocharis acicularis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Hottonia palustris</a>			i	P						X
P		<a href="#">Monotropa hypopitys</a>			i	P						X
P		<a href="#">Potamogeton berchtoldii</a>			i	P						X
P		<a href="#">Utricularia australis</a>			i	P						X
P		<a href="#">Zannichellia palustris</a>			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Poussettes, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	67 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Le massif de Villefermoy appartient à la région naturelle de la Brie, constituée par un vaste plateau à dominante agricole, limité au nord par la Marne, au sud par la Seine et se terminant au sud-est et à l'est par la côte d'Ile-de-France. Le relief de la zone est relativement plat. Le plateau briard possède une altitude moyenne de 120 mètres environ (minimum : 106 m ; maximum : 134 m) et s'élève insensiblement en pente douce d'Ouest en Est.

Les vallées qui entaillent le plateau argilo-siliceux sont toutes creusées dans des marnes ou des argiles. C'est au niveau de ces derniers affleurements que l'on trouve les principales zones humides, dont l'étang de Villefermoy. Celui-ci est composé de 4 parties séparées par des digues : le « grand étang », l'« étang moyen », le « petit étang » et l'« étang neuf ».

L'ensemble de la forêt est drainé par un réseau de fossés assez dense qui alimentent deux rus.

**Vulnérabilité :** La richesse ornithologique du Massif forestier de Villefermoy est actuellement encore peu menacé. En effet, cette forêt ne fait pas l'objet d'une fréquentation très importante par le public et le réseau de chemin y est peu dense. Dans la partie domaniale, la gestion, même si elle nécessiterait d'être affinée, ne met pas en cause les espèces d'oiseaux remarquables.

### 4.2 Qualité et importance

Le massif de Villefermoy et les forêts périphériques appartiennent à la petite région naturelle de la Brie française. Cette dernière, est constituée par un vaste plateau à dominante agricole, limité au Nord par la Marne, au sud par la Seine et se terminant au Sud-Est et à l'Est par la falaise d'Ile-de-France. Le plateau briard possède une altitude moyenne de 120 mètres environ et s'élève insensiblement en pente douce d'Ouest en Est. A côté des rivières principales comme le grand Morin ou l'Aubetin, on trouve de nombreux rus au cours lent, le plus souvent à sec en été, qui sillonnent le plateau, collectant les eaux dont les terres sont gorgées à la saison des pluies. Les mares sont nombreuses dans les cultures et dans les bois. Elles correspondent pour la plupart à d'anciens trous d'extraction de meulières qui sont remplies par les eaux atmosphériques. Le plateau est formé par du calcaire de Brie presque partout décalsifié et transformé en argile empâtant des bancs de meulière, donnant un sol compact. Les vallées qui entaillent le plateau argilo-siliceux sont toutes creusées dans des marnes ou des argiles du Sannoisien ou du Ludien. C'est au niveau de ces derniers affleurements que l'on trouve les principales zones humides (rus et étangs de Villefermoy et de Courtenain).

Entre 1976 et 1997, un minimum de 122 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur l'ensemble du massif forestier de Villefermoy, dont 93 qui ont niché au moins une fois durant la période 1990-1997, ce qui représente environ 60% du peuplement avien régional. Parmi celles-ci, 26 espèces sont considérées comme remarquables au plan régional dont : 8 espèces nicheuses figurant à l'annexe 1 de la directive "Oiseaux" : Bondrée apivore, Milian noir, Martin-pêcheur d'Europe, Pic mar et Pic noir, Héron bihoreau, Pie grièche écorcheur, Cigogne noire; 20 espèces nicheuses d'intérêt régional dont les plus remarquables sont l'Autour des palombes et le Torcol fourmilier.



### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	E01.01	Urbanisation continue		O
H	E01.02	Urbanisation discontinue		O
H	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	F03.01	Chasse		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	68 %
Domaine communal	5 %
Domaine de l'état	27 %

### 4.5 Documentation

Lien(s) :



## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
21	Forêt domaniale	27 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Commune d'Echouboulains

Adresse : 3 Place de la Résistance 77830 Échouboulains

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB 2008-2013

Lien :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/sites-designes-au-titre-de-la-directive-oiseaux-a397.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation